

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS427

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 13

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« de la nature et de la durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel